



AMBASSADE DU JAPON
MADAGASCAR



**de la part du
Peuple japonais**

Le 1^{er} mars 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cérémonie de signature d'un contrat de don pour le « Projet de construction des bâtiments à quatre salles de classe avec latrine et clôture pour l'extension de l'Ecole Primaire Public Amborompotsy, Talatamaty ».

Le 1 mars 2018, une cérémonie de signature d'un contrat de don d'une valeur de 66.367 euros, équivalent à 255 millions d'ariary, s'est déroulée entre Son Excellence Monsieur Ichiro OGASAWARA, Ambassadeur du Japon à Madagascar et Madame RASOARIMANANA Nirina Alphonsine, Directrice de l'EPP Amborompotsy Talatamaty, en présence de Monsieur RABESON Rolland Juste, Secrétaire Général du Ministère de l'Education Nationale.

Le financement de l'extension de l'EPP Amborompotsy, Talatamaty, entre dans le cadre du programme de coopération financière intitulé « Aide sous forme de dons aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine » (APL) dans le but de renforcer les relations d'amitié et coopération entre le Japon et Madagascar.

L'EPP Amborompotsy, Talatamaty, a été fondé en 1970 par les habitants locaux. Au fur et à mesure que le nombre des élèves augmente, les salles de classe sont devenues exigües et risquent de compromettre l'objectif d'un enseignement primaire à cause de manque d'aération, d'espace et de lumière. A cela s'ajoutent des problèmes causés par les conditions des latrines, qui sont tombées en panne il y a certain temps, et des mobiliers inadéquats dans les salles de classe.

Face à cette situation et à la demande de la Directrice d'EPP, l'Ambassade

du Japon a décidé d'aider l'EPP à construire des bâtiments scolaires. Une fois achevée, la nouvelle construction abritera quatre nouvelles salles de classe avec de nouvelles latrines et une clôture. Ce financement permettra également à l'EPP de s'acquérir cent table-bancs et quatre tables et chaises pour équiper ses salles de classe.

Ce projet s'inscrit dans le secteur d'éducation qui est identifié par le Japon comme l'un des piliers prioritaires de sa coopération vis-à-vis de Madagascar. Le Japon souhaite vivement que cette action solidaire contribue à promouvoir l'accès à l'éducation.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

- Monsieur Takuro AMANO, Deuxième Secrétaire, Ambassade du Japon à Madagascar - Tél. 22 493 57 - e-mail takuro.amano@mofa.go.jp
- Madame RAMANANJOELINA ANNA NIVOSOA, Assistante chargée de la coopération économique, Ambassade du Japon à Madagascar – Tél. 22 493 57 - e-mail ramananjoelina.anna.nivosoa@tv.mofa.go.jp

-

i) Il s'agit d'un programme de la coopération japonaise qui a été instauré pour que les ONGs travaillant dans des pays en développement et les gouvernements locaux puissent répondre rapidement et efficacement aux divers besoins de développement et ce, en dehors de la coopération classique avec le gouvernement central ou les organisations internationales. Depuis 2000, le Japon a conclu plus de 100 contrats de don avec des ONGs et gouvernements locaux à Madagascar pour améliorer les bien-être de la population malgache surtout dans les domaines de l'éducation et de la santé.

La liste d'offre du don du Projet de construction des bâtiments à quatre salles de classe avec latrine et clôture pour l'extension de l'Ecole Primaire Public Amborompotsy, Talatamaty

Deux bâtiment à quatre salles de classe

Des latrine à quatre compartiments

Une clôture

Cent table-bancs

Quatre tables et chaises pour enseignant